# LES FAITS ET GESTES DE
# MAITRE HENRY DAVID

LIEUTENANT DE MONSIEUR LE PREMIER CHIRURGIEN DU ROY, A MARSEILLE



## CONFÉRENCE

FAITE A LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DE GENÈVE
LE JEUDI 20 JUIN 1918

PAR LE

**Dr CHARLES GREENE CUMSTON**

Privat-Docent à l'Université de Genève
Vice-Président de la Section de l'Histoire de la Médecine de la Société royale de Médecine de Londres
Membre de la Société française de l'Histoire de la Médecine
Membre honoraire de la Société belge de Chirurgie
Membre associé de la Société suisse de Chirurgie
etc., etc.

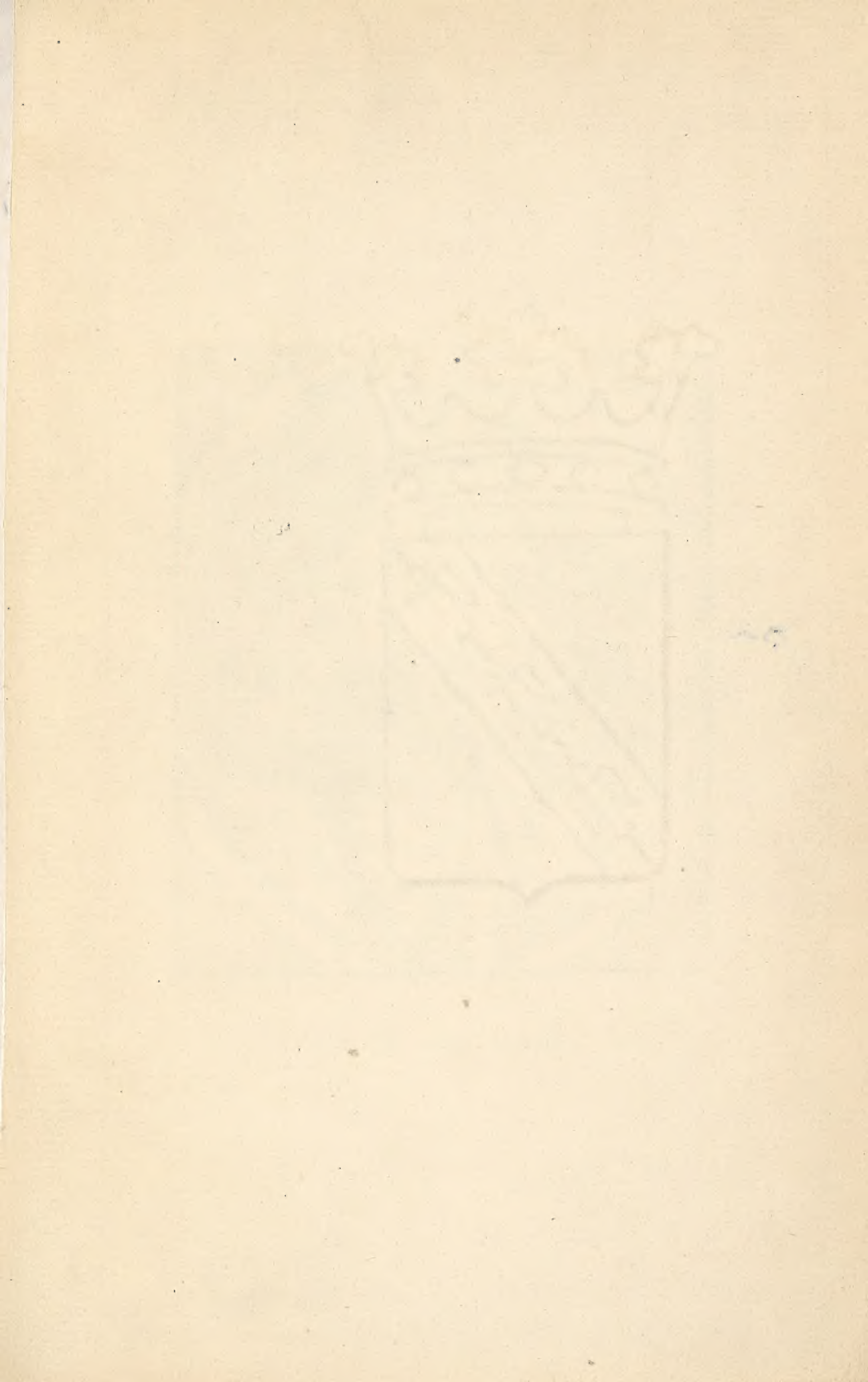


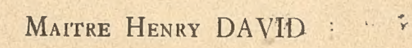
GENÈVE
Librairie GEORG & Cie

1918









MAITRE HENRY DAVID

# LES FAITS ET GESTES DE

# MAITRE HENRY DAVID

LIEUTENANT DE MONSIEUR LE PREMIER CHIRURGIEN
DU ROY, A MARSEILLE

---

## CONFÉRENCE

FAITE A LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DE GENÈVE
LE JEUDI 20 JUIN 1918



PAR LE

**Dr CHARLES GREENE CUMSTON**

Privat-Docent à l'Université de Genève
Vice-Président de la Section de l'Histoire de la Médecine de la Société royale de Médecine de Londres
Membre de la Société française de l'Histoire de la Médecine
Membre honoraire de la Société belge de Chirurgie
Membre associé de la Société suisse de Chirurgie
etc., etc.





GENÈVE
Librairie GEORG & Cie

1918

*« Porce dist I proverbes : miex vaut trouver en voie un bon certain ami que denier en coroie ».*

*(Roman de Baudoin de Sebourc, XIIIe siècle).*

*A mon éminent confrère*

*D'ARCY POWER, F. R. C. S.*

*Président de la Section de l'Histoire de la Médecine*
*de la Société royale de Médecine de Londres*

*en témoignage d'amitié.*

*C. G. C.*

LES FAITS ET GESTES DE

# MAITRE HENRY DAVID

LIEUTENANT DE MONSIEUR LE PREMIER CHIRURGIEN DU ROY
A MARSEILLE

---

## SONNET

Caron, trousse bagage et quitte ta nacelle,
La mort est à non plus, son train est en débris,
Ses armes font à bas témoing sont les escrits,
Que David nous produit directement contre elle,
Courage chirurgiens, courage matelots,
Outre passez les mers et méprisez les flots,
N'ayez aucune peur quand le navire flotte,
Dessous le sauf conduit d'un si brave pilote.

Honoré GASAGNERI,
*Doyen des Médecins de Marseille.*

---

## *SPIRITUS FERABATUR SUPER AQUAS*

Tous les grands escrivains, par leur sçavante plume,
Ont tâché s'eslever par dessus tous les Cieux,
Mais David imitant de son saint la coustume,
S'abaissant sur les eaux se rend semblable aux Dieux.

Pierre DE PEIROIS, sieur DES AMBIES,
*Docteur-Médecin.*

---

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Ces quelques vers d'approbation et de réclame (car la réclame médicale n'était pas inconnue de nos ancêtres), se trouvent à la fin d'un petit opuscule, aujourd'hui fort rare, intitulé : *Le Timon et Carte de navigation des jeunes chirurgiens navigans, pour leur apprendre à conduire en bon port les malades de leurs bords. Composé par Henry David, bourgeois, maître juré en chirurgie, etc... de cette ville de Marseille, 1675.*

L'auteur lui-même s'entend, comme vous allez le voir, à ce que son compendium se vende, car les candidats pour la place de chirurgien de la marine marchande et même de guerre, étaient obligés de passer leurs examens avec Maître Henry. Donc, il y a 250 ans, il fallait, comme de nos jours, acheter les livres des austères professeurs, quand ceux-ci avaient la malencontreuse idée d'augmenter la littérature médicale déjà si chargée d'ouvrages superflus.

La manie du corps enseignant d'écrire pour la publicité était assez développée chez nos ancêtres. Je ne puis mieux faire que de vous citer le prologue de Maître Henry textuellement, car il nous donne un excellent tableau de certaines mœurs médicales de l'époque, ainsi que des examens exigés par l'Etat pour obtenir la patente de chirurgien de la marine marchande :

« C'est pour vous particulièrement, jeunes chirurgiens « qui commencés la nauigation, que j'ay pris le soin de « vous faire ce petit traité de pratique, croyant que vous « n'auez pas encore acquis l'expérience qui vous seroit né- « cessaire en beaucoup de rencontres qui vous pourront « arriuer dans les voyages que vous pourrez faire ou dans « les petits lieux que vous vous pourrez establir à l'aduenir, « et par ainsi vous trouuerez cette petite guide qui vous « conduira comme le timon conduit vostre nauire ou comme « si je vous menois par la main, que je vous escris si me « semble assez clairement et sans fard, pour que vous le « puissiez bien entendre.

« Et par cette raison, je prie Messieurs les Doctes, tant « médecins que chirurgiens, de ne gloser point sur cette « façon d'escrire, car ce petit *Compendium* ou conduite de « pratique n'est point pour eux, mais seulement pour vous « qui commancez la nauigation, et que n'ayant encore que « fort peu d'expérience en la pratique de nostre chirurgie, « j'ose dire que ce petit traité vous sera fort utile et néces- « saire, dans lequel vous trouuerez la claire explication de « ce que je vous auray pû demander dans l'examen que « vous auez esté obligez d'auoir fait pardevant moy, en qua- « lité de Lieutenant en cette ville de Marseille, de Monsieur « Maistre François de Félix[1], conseiller et premier chirur- « gien du Roy, pour juger de vostre suffisance.

« Et parce que vous ne pouuez pas auoir la memoire si « felisse de vous pouuoir souuenir et retenir tout ce que je « vous puis auoir dit dans vostre dit examen, comme aussi « qu'il me seroit impossible de vous pouuoir expliquer dans « un seul examen toute l'instruction de la pratique que ie « pretens vous mettre par escrit, est cause que ie me suis « resolu de prendre cette peine de vous dresser cette petite « conduite pour vostre soulagement, pour vous euiter d'al- « ler chercher dans beaucoup de graues autheurs qui ont « escrit d'un stil si haut que peut estre vous n'entêdriez pas « leur methode pour estre trop eleuée que vous entendrez « la mienne que je vous ay escrit dans la naiueté, comme si « je vous instruisois de viue voix sans autre dessein que la « gloire de Dieu, que je suplie de tout mon cœur de benir « ce petit trauail, en sorte qu'il vous puisse donner de « claires lumières pour vous bien conduire en l'application « et usage des remedes que ie vous ordonneray cy apres « pour le soulagement de notre frere prochain ainsi soit-il.

[1] Charles-François Félix, chirurgien de Louis XIV, n'a rien écrit, mais son nom a été sauvé de l'oubli par la fameuse opération de la fistule du monarque. Pour son heureuse intervention, Félix reçut 300.000 livres d'honoraires et fut annobli avec le titre de seigneur de Stains.

« Nous cômancerons dont cette petite instruction et « côduite a l'intentiô susdite de la gloire de Dieu que ie vous « coniure d'inuoquer au commencement de toutes vos « œuures et operations par les choses les plus communes, et « souuent importantes qui se rencontrent dans la nauigation « pour vous instruire, apres que vous aurez este licenciez « si vous auez esté trouuez capables en vostre examen « pour pouuoir naviguer sur les vaisseaux, barques et « autres bastiments, tant en guerre que en marchandise, « suiuant le pouuoir que nous en auons en ladite qualité de « Lieutenant, en suitte de deux divers arrests et reglemens « donnez par le Roy en Son grand Conseil, l'un du « 22 auril 1655 et l'autre du dernier aoust 1672 », etc., etc.

Au chapitre XXII et dernier, l'auteur traite des maladies vénériennes en quelques pages seulement, et au commencement, maître Henry dit : « ...il m'a semblé bon et utile de « vous parler un mot en passant des maladies veneriennes.

« Car i'ay remarqué dans mes voyages de nauigation que « les jeunes mariniers étant arriuez à terre, au lieu d'aler ren- « dre graces au bon Dieu dans la premiere Eglise de les auoir « amenez la en bon sauuement, vont le plus souuent plustost « au bordel, où par punition le bon Dieu permet qu'ils s'in- « fectent de plusieurs sortes de maladies, comme chancres, « poulins, chaude-pisses et quelquefois une bonne verolle ».

Si je vous ai cité ce paragraphe, ce n'est pas seulement pour vous montrer l'intégrité morale de ce vieux chirurgien, mais surtout pour vous faire remarquer le fait que, jusqu'à la dernière partie du XVII^me^ siècle, les médecins savaient très bien que la blennorrhagie, l'ulcus molle et la syphilis étaient des maladies distinctes, et que ce fut pendant le XVIII^me^ siècle que l'on confondit leur identité, état de choses qui dura jusqu'à ce que les travaux de Sir Benjamin Bell, de l'immortel Ricord et de Bassereau missent la pathologie des maladies vénériennes au clair. Notez bien, Messieurs, que maître Henry dit : « *ils s'infectent de plusieurs sortes de maladies* ».

Mais la partie la plus intéressante de l'opuscule de David est, sans contredit, le chapitre X, où il décrit la peste, et je ne puis mieux faire que de le citer presque en entier.

Avant cette citation, je dirai quelques mots sur la marche de la peste pendant les épidémies de la fin du XVI^me^ et du commencement du XVII^e^ siècles, qui présentait bien des variétés. Dans les cas bénins, les malades en étaient quittes pour quelques jours de maladie; les symptômes étaient à peine esquissés. Dans les formes sidérantes, les sujets atteints succombaient au bout de deux ou trois jours, et même quelquefois en moins de vingt-quatre heures. La terminaison fatale était si brusque que le processus n'arrivait pas à la formation des bubons et des pétéchies.

Il y avait, entre ces deux cas extrêmes, des formes intermédiaires se terminant tantôt par la mort, tantôt par la guérison, après des péripéties plus ou moins émouvantes. La convalescence était lente et laissait souvent comme trace de son passage des paralysies, des surdités tenaces, des cicatrices hideuses aux lèvres, aux joues, etc. Mais ce qu'il y avait de particulier dans ces épidémies, c'est que, comme cela a été observé dans certaines épidémies modernes, la peste présentait tout à coup, et sans aucune raison déterminée, une aggravation énorme des phénomènes morbides, de telle sorte, comme le fait remarquer Guillemeau dans ses *Œuvres complètes*, *Paris*, *1595*, qu'une forme paraissant d'abord très bénigne, prenait, vers le milieu ou la fin de la maladie, une allure des plus dangereuses, et le patient succombait malgré les prévisions antérieures du médecin.

Habicot, dans son *Traité de la Peste*, *Paris*, *1607*, dit, avec juste raison, que la première chose à faire au point de vue de prophylaxie est l'isolement des lieux contaminés. En 1526, Marseille avait déjà organisé un véritable lazaret à l'île Pomègue, où l'on mettait en quarantaine les navires et passagers.

Après l'apparition du livre de Fracastor, paru à Venise en 1546, qui conclut nettement en faveur de la contagion

de la peste, ces mesures sanitaires se fortifièrent de plus en plus. Voici ce que nous dit maître David, plus d'un siècle plus tard, au chapitre XV, intitulé : « L'ordre et methode de purifier les vaisseaux, barques et maisons infectées de Peste » :

« Vous malades convalescens, gueris, suspects ou morts, « vous purifierez les vaisseaux, barques ou maisons en les « parfumant et purifiant a la manière que sensuit :

« Sçauoir aux vaisseaux et barques lauerez le dessus cou- « uerte et chambres partout auec quantité de l'eau de la « mer par deux a trois diferentes fois, ce qui se pourra faire « dans un jour et le soir ou le l'endemain dans l'estive et « chambres apres y auoir mis soure (soufre), terre ou graue, « telle quantité que vous pourrez iuger pour garder que le « feu ne fist domage, vous ferez un petit monceau de foin « de deux à trois liures, lequel arrouserez bien auec du bon « vinaigre, et après le suspoudrerez bien dedans et dehors « de soulfre en poudre, grossierement pillé enuiron vne « liure pour chaque monseau de foin, dans lequel soulfre « pourrez y adjouter une poignée de son biê espuré de fa- « rine, afin d'y donner plus de corps et ferez dedans les « estives d'un vaisseau, deux a trois monseaux dudit foin, « començant a mettre le feu par dessous aux plus bas « estages du vaisseau les porteaux de l'estive ou chambres « bien fermées lequel parfum, purifiera en assurance sans « faire plus grande despense d'autres drogues, le mesme « ordre pourrez tenir aux chambres et aux maisons a la dif- « ferance que aux vaisseaux faut commancer a mettre le feu « en bas et aux maisons aux plus hauts estages et continuer « de haut en bas...

« Les ardes robes et linges seront boüillis dans un chau- « deron l'espace d'un quart d'heure dans de l'eau pure et « simple... et apres estre sechées vous en pourrez servir en « toute asseurance.

« Les hommes, femmes ou enfants qui aurôt eu la peste, « apres leur auoir fait bien lauer la teste et tout le reste du

« corps avec l'eau chaude, soit de mer, ou commune, apres « auec du vinaigre, leur fera baillé d'habillements nets ou « purifiez a la maniere susdite et ainsi precautionez les « pourrez frequenter en toute asseurance sans aucun danger « ny faire aucune quarantaine : i'en ay fait user de la sorte « aux villes de Genes, Chavary et autres sans que iamais en « soit arrivé aucun mal.

« Les tableaux importants seront mis dans quelque grande « chambre bien aïrée, fenestres ouvertes, durant quarante a « cinquante iours sans aucun parfum, car il les gasteroit « tous et apres ledit temps il n'y a point de danger à « l'exemple des marchandises qui viennent des lieux sus- « pects, ausquelles on ne fait autre precaution que la qua- « rantaine ou double quarantaine si vous voulez, l'air « ayant cette faculté et vertu de purifier dans le temps aussi « assuré que les meilleurs parfums... ».

Quant à la peste de Genève, il n'y a guère plus rien à en dire, ce sujet ayant été traité d'une manière magistrale par notre regretté confrère Léon Gautier dans son admirable ouvrage : *La Médecine à Genève*. Mais j'ajouterai quelques mots sur le personnel médical attribué aux soins des pestiférés.

Habicot nous donne des détails assez intéressants sur les chirurgiens, qui prêtaient serment de se bien comporter envers les malades atteints de la peste et de ne pas transgresser les règlements de police. Il abandonnait sa famille, « prenans d'eux un tel congé, comme fait celui qui se pré- « pare d'aller en un lointain et dangereux voyage, ou bien « comme celui, qui est à la pointe d'une furieuse bataille, « et pour ce disposera de son âme ».

Habicot lui conseille « de s'assurer de quelque compa- « gnon ou de se résoudre à prendre quelques loyaux servi- « teurs, de peur qu'étant malades ils ne soient abandonnés ».

Voici les conseils que donne Habicot lors de la visite des malades : « Avant que de les aborder, aura déjeûné ou pris « des saléxtaires, et par dessus son habit une grande ca-

« saque de treillis noir (voir figure) ; tiendra en sa bouche « clou de girofle, cannelle... afin qu'en l'inspiration l'air « soit corrigé avant que d'aller au cœur. Commandera aux « gardes d'ôter les excréments d'autour du lit et de soulever « deux ou trois fois la couvature de chaque malade, pour « faire sortir le mauvais air, qui serait engendré et croupi « la nuit et jour. Aura ses appareils tout faits, qui seront « portés devant lui avec un réchaud, dans lequel on mêlera « poudre ou scobes de cèdre, ...ou quelque chose se faisant « fumée cordiale. Fera jeter les appareils sortant des viscères « et tumeurs dedans le feu, se donnant bien garde d'en « avoir la senteur. Ayant fait, retournera en sa chambre « changer d'habits ou au moins se mettre devant le feu et « se laver les mains et le visage de bon vin vermeil, puis « prendra son repas ou s'en ira promener et continuer ainsi « chaque jour ».

Il paraît que dans les premières épidémies du XVI^me^ siècle, les autorités choisissaient assez indistinctement le personnel médical. Habicot s'efforce, dans un de ses problèmes, de démontrer que les chirurgiens doivent être appelés de préférence, quoiqu'il s'agisse d'une maladie purement du domaine de la médecine. La grande raison est que, suivant lui, la peste produisant des bubons, on ne saurait se passer du chirurgien pour les panser.

Reprenons le texte de David :

« Donc, en cas que vous vous trouuiez dans votre bord « ou autre lieu suspect, ou attaint de peste, en premier lieu « vous userez des precautions suiuantes, que i'ay mis en « usage, tant a ma personne qu'a celle des Magistrats et « autres honnestes gens qui m'en ont demandé, aux villes « et lieux où ie suis esté employé a traiter cette maladie que « vous verrez dans ce petit œuures auec heureux succez par « la grace du bon Dieu puis que ie suis sorty de pa tout auec « l'usage diceux pour vous asseurer que ie nescris pas pour « auoir ouy dire ny seulement leu, comme ont fait plu-



Habit des Medecins, et autres personnes qui visitent les Pestiferés, Il est de marroquin de levant, le masque a les yeux de cristal, et un long nez rempli de parfums

« sieurs auteurs qui ont escrit de tres beaux preceptes, tant
« Dianostiques que Pronostiques et autres sur cette mala-
« die, sans iamais ou bien peu l'auoir pratiquée que de loin.

« Premierement estant moy en Avignon en l'année 1629
« maistre garçon dans la boutique du sieur Pierre Gouget,
« tres fameux maistre iuré en chirurgie de la dite ville,
« homme de probité et reputation que par son merite a esté
« deux fois consul de ladite ville, dans laquelle ont fait plus
« d'estat, de la vertue, merite et noblesse de nostre profes-
« sion, qu'en cette ville de Marseille dans ledit temps, la
« peste estant dans beaucoup de prouinces voisines, Dau-
« phiné, Languedoc, Prouence et mesme dans les armées
« du Roy en Piedmont comme encores dans toutes les
« villes et lieux de la Principauté d'Orange, comme, audit
« Orange, Corteson, et Ionquieres, lieux de sa domination,
« ie fus requery pour penser les pestiferez audit Ionquieres,
« par les Consuls et Magistrats dudit lieu, dans lequel estant
« entré ie m'exposa à penser ces malades attains, mais
« nonobstant toutes ses precautions et preseruatifs que ie
« pûs mettre en usage, ie fus attaint dans dix jours d'un
« bubon à l'aine gauche avec un charbon a quatre doigts
« sur iceluy, desquels i'eschapa par la grace de Dieu, et
« l'ayde des preseruatifs que j'auois use durant ledit temps
« de dix jours, estant moy dans la vraye croyance qu'iceux
« me donnerent un grand secours par la force qu'ils don-
« nerent à la nature qui fust qu'elle se dechargea de ce
« grand venin dans un des emontoires du foye, lequel
« venin ne pouuoit estre que en grande quantité, puis que
« ie l'avois prins pensant et touchant deux fois le iour les
« Pestiferez y ayant grande apparance que sans le secours
« desdits preseruatifs la nature n'auroit pû d'elle mesme
« ietter une si grande quantité de venin, dans son emon-
« toire, car ie puis dire apres en avoir veu un tres grand
« nombre, que peu on eschapé de cette maladie qui l'ont
« euë si furieuse que ie l'eus comme verrez par la discription
« que i'en feray cy apres.....

« Et pour retourner à la grandeur de mon bubon, le venin « en fut si furieux qu'il me ietta dans une grande frenesie, « et réuerie qui me dura huit a dix jours, ce qui me fit « faire de grandes extrauagances à ce qu'on me dit, apres « que ladite frenesie ou réverie m'eust quité, et que ie fus « hors de danger dans lequelle ie passa de grands azards de « ma vie, car ie n'estois secouru que d'un simple valet que « n'estoit point du Mestier, lequel me laissant tout seul « dans une petite bastide distante de deux a trois cens pas « de l'infirmerie, ie sauta par deux fois une fenestre de douze « a quinze pans d'autheur, et ie courus la campagne, monté « sur mon Cheual sans celle, bride, ny licol, qui mit tout « le village en alarme, me voyant venir sur ledit Cheual « au galop tout en chemise, lequel on arresta d'entrer dans « ledit vilage avec le longues barres, et tous en alarme man- « derent quérir mon valet, et les corbeaux pour me ramener « dans ladite bastide, ou ie demeura tant que ladite reuerie « me dura attaché pieds et mains comme un pauure criminel.

« Apres que la reuerie m'eust quité, ie me trouua un « furieux bubon, matiere preparée à laine, et un charbon a « quatre doigts, proche comme i'ay desia dit que i'ouuris « moy mesme, lequel me coula bien trois a quatre mois, « duquel ie me pensa iusques a sa guerison. Voila amy Lec- « teur la fin de ma premiere campagne, où ie rompis la « lance, comme on dit en commun prouerbe.

« La Peste ayant fini audit lieu de Ionquieres et estant « declarée dans la ville d'Avignon, ie fue requis par les « sieurs Consuls dudit Avignon, qui estaient les sieurs « Henry de Seiptes, sieur de Caumon, et Antoine Brian, « premier et dernier Consuls de ladite ville, le second s'es- « tant enfuy, lequels me passerent contract le 16 du mois « de janvier 1630, ou ie fus employé a penser les attaints de « Peste durant trois a quatre mois, ensuite duquel seruice ie « raporta mes lettres de maistrise, desquelles ie ne m'en « suis iamais seruy pour n'auoir pas habité en ladite ville, et « voila la fin de ma seconde campagne.

« Dans ledit temps et mois de may suivât de ladite année « 1630, ayant eu nouuelles que la Peste estoit a Marseille, ie « prins resolution d'y venir, ce que ie fis dans ledit mois ou « ie fus receu auec grande ioye et ciuilité par les sieurs pre- « mier et second Consuls qui estoient le sieur Léon de Val- « belle, sieur de Latour, Debenons, beuons et saint siforian « et le sieur Nicolas Gratian, qui m'auaient mandé quérir au « lieu des penes ou iauois abordé, comme la plus proche « barriere ou le Seigneur dudit lieu m'auoit retenu quel- « ques iours dans ce dessein, lesquels sieurs Consuls me « retinrent quelques iours dans la ville pour faire les visites, « et apres on m'envoya à l'infirmerie, dans laquelle il y « auoit bien 4 a 5000 malades et on mit a ma place le sieur « Louis d'Orange pour faire lesdites visites dans la ville, il « n'y auoit pour lors dans ladite infirmerie que quatre Chi- « rurgiens en chef qui estoient les sieurs Galeti, un bon « homme vieux de 70, ou tant d'années, qui auoît seruy la « grande Peste de l'an 1580, Jean Espily, François Coudo- « neau, Joseph Peillon, et moi qui fis le cinquième ou es- « tant arriué et receu auec ciuilité de mes colegues on me « donna un garçon pour me porter les emplastres apres et « nous auiôs biê pres de 1000 malades chascun a penser « tous les iours une seule fois le iour, ne pouuant dauantage.

« Les especes de Peste qui regnoient estoient bubons, « charbons, erruptions ou exantemes, appellées par le vul- « gaire de Marseille *Malle Grane*, et en Italien *Peteches*, aux- « quels on donnait généralement des potions cordiales, « sans côsidération des diferentes humeurs, aage ny sexe, « une ou deux fois le iour a tous les attains, durant trois a « quatre iours, preparées par les sieurs Estienne Tibaud, « appoticaire, durant quelques mois dans le commancement « et sur la fin par Sambuc, aussi appoticaire, originaire de « Lurmarin, domicillié a presant a la ville des Beaux, dis- « tante de trois a quatre lieues d'Arles.

« Lesdits bubons estoiêt dans les premiers iours attirés « par ventouses, et au dessu d'iceux estoit appliqué l'êplastre

« de *Diachilû magnû cum goumis* et ouuerts en son temps « sans attendre la parfaite maturité auec les causticqs ou « auec la lâcette sans autre ceremonie et pensez auec une « tente iusqu'a leur entiere guerison, d'autres les ouurent « auec le feu ou cauteres actuels ce que ie na' prouue pas « pour estre, cette facô trop rude et trop doluoureuse sans « aucun projet ny benefice plus aparent que la lancette ou « causticq. Les charbons estoient découpés, et quelque fois « lauez avec l'eau salée ou schilitique, de laquelle trouuerez « sa composition cy apres.

« Ceux qui estoient un peu recommandez attains d'exan-« temes on leur donnoit des vêtouses legeremêt découpées « et aussi de seiches, et apres on leur fesait quelques onc-« tions d'huile d'escorpion, ne pouuant faire cette caresse a « tous les autres malades estant impossible d'y pouuoir ve-« nir quand nous aurions esté trente Chirurgiens, et par « ainfin faloit laisser faire le plus grand effort à la nature, « et nous ne pouuions faire autrement que comme on fait « aux armées après une grande bataille, *Farine de Guerre*, « comme on dit en commun prouerbe, estant impossible « dans une si grande quantité de malades d'en pouuoir user « autrement.

« Et ladite maladie estant presque finie, dans trois a « quatre mois apres lesdits sieurs Consuls nous donnarent « satisfaction tant des salaires a nous promis que des lettres « de maistrise desquelles ils nous pourueurent.

« Et voila la fin de ma 3. campagne ».

Maître David soignait une petite épidémie à Sallon, en 1631, qui fait, comme il dit, sa $4^{me}$ campagne ; sa $5^{me}$ étant une épidémie dans la ville de La Ciotat, en 1650. Reprenons le texte de l'auteur :

« Apres advenant l'année 1656 il arriva une grande et « épouuantable mortalité dans la ville de Genes, ou la Peste « faisoit de si grands rauages que la republique ayant perdu « presque tous ses Chirurgiens et n'en trouuant plus dans

« leur estat et voisinage qui voulussent s'asarder, manderent
« une de ses galeres en cette ville pour auoir des Religieux,
« Chirurgiens, Parfumeurs, et autres choses a eux neces-
« saires, et ils menerent de cette ville deux capucins prêtres
« et deux laicz qu'on print en passant à Saint Tropez, huit
« Chirurgiens, desquels i'en fus un, et les autres furent le
« sieur Peliquan qui estoit un vieux Operateur aagé d'enui-
« ron 70 ou tant d'années, le sieur Normand, appoticaire
« de cette ville, qui faisoit office de Chirurgien, les sieurs
« Broglia et Turpin, qui auoient seruy a la derniere Peste
« en cette ville, sçavoir ledit Broglia a faire les visites tant
« seulement et Turpin dans l'infirmerie, les sieurs Bouis
« père et fils, Chirurgiens d'Aubagne et Huguon, Maistre
« Chirurgien d'Arles, nous partimes avec la galère le
« 10 juillet de ladiê ânée 1656 et arriuâmes audit Genes le
« 15 dudit mois, ou nous trouuâmes cette ville tellement
« en desordre et generalement infectée par tous le quatre
« quartiers d'icelle, qu'il en mouroit tous les iours environ
« 900 à 1000, laquelle grande quantité ne pouuant pas
« estre enterez faute de corbeaux, ou *Becamortis* qu'on les
« nommoit dans cette ville, fait qu'on les dechargoit aux
« premieres places plus proches, dans lesquelles l'on en
« faisoit de grands monceaux et on les brusloit la et redui-
« soit en cendres auec de grands feux dessus et tout au tour
« auec bois et fagots, ce qu'on faisoit mesme a quelques
« infirmeries, ce grand desordre fist que la fumée, exalai-
« sons et puanteur desdits corps morts infecta generalement
« toute la ville, dans laquelle y avoit encore grande quan-
« tité de peuple, mesme le Senat ou Palaix Royal n'en fust
« pas exempt, puis qu'il y morut biê la moitié des Sei-
« gneurs Senateurs, et beaucoup des sieurs Commissaires
« des quartiers de la ville qui estoient seize, sçauoir quatre
« en châcun quartier, lesquels quartiers estoient encore
« diuisez et partagez châcun en 4 par A B C D, sans com-
« prandre les faux bourgz ny la campagne ou tout generale-
« ment s'en ressantit et dans ce grand desordre on nous per-

« metoit de panser les attains dans leur maison tant dans
« la ville que dans la campagne.

« Ie ne veux pas oublier a vous dire pour faire voir et
« comprendre le désordre et grande mortalité qui estoit en
« cette ville que a nostre arriué hors le moule neuf nous
« vismes sortir une galere qui remorquoit une barque l'es-
« tive de laquelle estoit toute pleine de corps morts comme
« aussi le dessus couuerte, qu'elle tira trois a quatre mille
« dans la mer, et apres y mirent le feu, et la galere s'en re-
« tourna ce qui nous epouuanta fort en nous faisât herisser
« le poil de la teste, en façon que la plus part de nous au-
« roiêt bien voulu estre encore a Marseille, et il y en auoit
« encore sur le molle vieux pour le moins autât qu'on bru-
« loit, côme nous auôs dit. Trois a quatre mois apres nostre
« arriuée, la Peste fit grand calme par la grace du bon Dieu,
« et en partie par les bons ordres que nous y establimes.

« On faisoit compte à peu pres, que ou dans la ville ou
« lieux de son terroir, Bastides et Hameaux de la campagne
« d'enuiron 70 à 80000 morts.

« Et voila la fin de ma 6. campagne ».

Le reste du chapitre n'offre pas beaucoup d'intérêt, mais je compléterai le récit de maître Henry en citant Bascombe (*A History of Epidemies, London, 1851)* qui dit qu'en l'année 1656, 240,000 personnes moururent de la peste à Naples, et que dans le territoire napolitain on suppose que 400,000 ont succombé.

Rome fut également le théâtre d'une épidémie de la peste en 1656, avec à peu près 10,000 morts, et le cardinal Gastaldi dit qu'elle a été une des plus horribles maladies dont Rome ait eu à souffrir.

Dans les chapitres sur la gangrène, les luxations, les fractures, etc. — enfin la pathologie externe — notre auteur est très bref et ne nous dit pas grand'chose d'original. Il renvoie ses lecteurs au traité de Pigray, qu'il semble estimer beaucoup, ainsi que ceux de Paré, Guy de Chauliac et Guillemeau.

Et ceci me ramène à vous dire un mot de l'état de la chirurgie française au temps de David. L'apparition des œuvres d'Ambroise Paré avait eu une influence des plus heureuses sur les progrès de la chirurgie en France, mais il faut reconnaître que celle-ci était toujours engagée dans les traditions anciennes. La chirurgie de Paré elle-même n'était que l'œuvre de Guy de Chauliac modernisée, mise à jour, enrichie de quelques doctrines nouvelles, notamment sur les plaies, les amputations, le bec de lièvre, etc.

Fabrice de Hilden en même temps que Paré, et après Paré Fabrice d'Aquapendente, firent comme l'illustre Français, ils s'inspirèrent plus ou moins complètement des anciens, comme ils l'avouent du reste. Et cependant, du moins dans les écrits des chirurgiens véritables, comme l'était notre David, on sent déjà un esprit nouveau, *celui de l'observation*. Privée des notions d'anatomie topographique et de pathologie, ne connaissant rien de l'étiologie véritable des complications des plaies, la chirurgie, même entre les mains de Paré et de ses successeurs directs, n'avait ni la précision, ni la sûreté de la nôtre.

Les meilleures opérations étaient mal réglées, et trop souvent l'inspiration du moment suppléait à la science, lorsque celle-ci faisait défaut. Plus que jamais, ceux qui maniaient le bistouri étaient des artistes dans le sens rigoureux du mot, mais néanmoins, ne le regardons point avec une pitié par trop dédaigneuse.

Si les idées humorales léguées par la tradition galénique nous paraissent bien fades, si ces praticiens avaient une confiance aveugle dans une polypharmacie aussi bizarre qu'inefficace, ces mêmes hommes sauvaient sur les champs de bataille une foule de Français qui seraient morts sans le secours de leur art.

Et puisque maître David parle souvent de Pigray, je dirai quelques mots de ce chirurgien distingué. La chirurgie de Paré fut résumée et mise à la portée de toutes les bourses et de tous les courages, par un de ses meilleurs élèves,

Pigray, mort en 1613. Chirurgien des rois Henri IV et Louis XIII, Pigray a joui de son temps d'une grande réputation. Le précis qu'il fit paraître en 1609 est intitulé : *Chirurgica cum aliis medicinæ partibus conjuncta*. Pigray y a joint des observations et des remarques qui lui sont personnelles; ces additions ne sont pas sans valeur et montrent que leur auteur était un praticien savant et expérimenté.

Dans le 3me livre, où il parle des amputations, il veut qu'on tranche dans le vif et qu'on recoure à la ligature pour arrêter le sang, pourvu qu'il n'y ait ancune altération dans le moignon. Dans certains cas de gangrène, il a vu les parties molles se séparer des vives, de telle sorte qu'on n'avait plus qu'à scier l'os.

Dans le chapitre consacré à l'hydrocèle, il recommande l'incision oblique respectant les vaisseaux spermatiques. Pigray fut très partisan de la suture immédiate et, en d'autres endroits de son livre, il montre un esprit éclairé et quelquefois bien en avance sur son époque.

Pour terminer, Messieurs, je vous citerai une partie du chapitre XIV du livre de David, intitulé : *Comme l'autheur c'est instruit luy mesme aux accouchements* :

« Puis que i'ay entrepris de vous parler du danger des
« femmes enceinte attaintes de peste, il ne sers hors de pro-
« pos de vous dire, la façon que ie suis instruit aux accou-
« chements afin de vous donner courage de vous y instruire
« de vous mesme dans les occasions, car comme ie vous ay
« desia dit les femmes enceinte, sont en tres grand danger,
« et par ainfin ayant moy preueu cela dans les infirmeries
« ie dônois ordre qu'on m'appella quand elles seroient en
« travail, se qu'ô faisoit le plus souvêt, ou ie tâches de leur
« tirer l'enfant s'il y auoit lieu ou bien quand elles estoient
« mortes ie les ouvrez par le costé, operation appelée ceza-
« rienne, pour leur donner le Baptesme, aquoy i'auoy sou-
« vent reüssi pour la gloire de Dieu qui fut cause que fai-
« sant un iour cette operation en presence d'un certain
« poète eschapé de la peste aux infirmermeries de cette ville

« en ladite année 1630, estant rauy de cette opération fit ce « quatrain suivant à ma louange :

*« Dauid à bien monstré sa grand suttilité*
*« Sur une femme morte luy ouurant le costé,*
*« Tirant l'enfant tout vif luy dônant le Baptesme*
*« Ie le puis asseurer, car ie l'ay vue moy mesme.*

« I'ay creu qu'il ne vous sera pas inutile pour votre ins- « truction, puis que nous sommes sur le traitté des accou- « chements de vous mettre icy l'histoire de deux fort extra- « ordinaires que i'ay fait en mon temps, l'un au lieu « d'Istres en l'année 1643, et l'autre en cette ville afin que « sur cet aduis ou exemple vous puissiez imiter ma façon « d'operer dans les occasions, quand vous serez dans quel- « ques villes ou lieux pour garder une pauure femme de « perir a faute de secours.

« Pour le premier ie fus mandé... pour assister la femme « d'un faiseur de thuiles et briques a laquelle, la teste de « l'enfant estoit demeurée dans son ventre s'estant separée « de son corps en tirant par violence l'enfant par les pieds, « laquelle teste estoit d'une grosseur extraordinaire dans « laquelle y avoit bien quatre à cinq liures d'eau, maladie « appellée *ydrocephalos* donc ayant porté ma main dans la « matrice de ladite femme, ie reconnus l'impossibilité qu'il « y avoit qu'elle fust sortie avec l'enfant et me voyât dans « l'impossibilité de la pouvoir accrocher a cause de sa figure « ronde sans beaucoup d'azard de la mere, me fist resoudre « de prendre et inuenter un autre moyen qui fut de porter « un bistouri dans ma main auec lequel ie luy ouvris la « teste de laquelle sortit la quantité d'eau que nous auons « dit, cela fait, ie retira ma main avec ledit bistouri tousiours « dans icelle pour ne la blesser et apres l'introduisis encore « ma main et mis un doigt dedans l'ouverture que i'avois « faite en ladite teste, laquelle ie tira par ce moyen fort « facillement, et apres elle fut sur pied dans le mesme temps « de ses couches ordinaires et naturelles.

« L'autre m'est arrivée en cette ville à Françoise Mathieue

« femme d'Antoine Blanchet, maistre cordier à la ruë des « Fabres, le sixième juillet 1666, laquelle estant en trauail « d'enfant appellé pour la secourir, ie la trouva toute serrée « a cause d'une cicatrice qui c'estoit faite en cette partie en « suite d'une cheute qu'elle auoit faite estant encore ieune « fille sur le bord ou manche d'un panier qui l'auoit escor- « chée des deux costez de sa partie naturelle laquelle ayant « esté mal pensée sans preuoyance ses deux levres se ioi- « gnirent et firent cicatrice en façon qu'il n'y resta qu'un « petit trou pour pisser...

« Ou estant arriué la voyant dans cet estat et considerant « que l'enfant estant hors de son lict pouuoit estre bien « tost sufoquée sans consulte ny perte de temps me confiant « un peu à ma longue experience en tels cas : ie mis une « sonde dans ledit trou qu'elle pissoit auec laquelle ie releua « le cuir et cicatrice tant que ie pûs et apres ayant mis la « pointe d'un bistorin a costé d'icelle ie la fendis iusques a « un doigt proche du fondement et aussi-tost voila sortir « ladite fille a la premiere empreinte.

« Laquelle accouchée falut penser enuiron 18 a 20 iours « pour guerir cette nouuelle playe en façon qu'elle ne se « reprins plus, ce qui fût fait fort heureusement.

« Et ce qui est curieux en cette operation et que vous « pourrez soustenir comme ie fais que cette femme a esté « vrayment pucelle iusques a son accouchement pour les « raisons suiuantes :

« Car si la virginité consiste en l'union de quatre carun- « cules ou valuules qui se ioignent a l'entrée du col de la « matrice qui ressemble assez bien a un œillet qui n'est pas « encore tout espanouy dans lesquelles la fleur virginalle est « conseruée, qui est cette closture ou porte virginalle appel- « lée pucelage, et se celebre himen rapporté par les sieurs « Laurens et Pineau [1] l'un premier Médecin du Roy, et

[1] Séverin Pineau, chirurgien et professeur distingué d'anatomie. Il mourut le 29 novembre 1619. Ce qui a surtout donné une certaine

« l'autre son Chirurgien ordinaire, côme aussi par Falope « et Colomb tous quatre grands anathomistes dans son « temps, comme il paroit par ses œuvres qui disent tous « unaniment que quand cette membrane et caruncules sont « rôpuës, frayées et dechirées par le premier coup du pistolet « humain adieu mon pucelage et fleur de virginité...

« Et par cette raison si le pucelage consiste suivât l'opinion « de ces quatre grands personnages et mesme de toute l'escolle « de Medecine et Chirurgie à l'union de cet himen ou carun- « cules ou nimphes suivant quelques autres n'ayant lesdites « parties iamais esté rompuës, frayées ny d'eschirées que « par la violence de l'accouchement, nous pouuons conclure « et soustenir que cette femme ou fille (si vous voulez) a « esté vrayement pucelle iusques à son accouchement ».

Enfin, maître Henry pratiquait l'opothérapie obstétricale, car, *pour faire sortir l'arrière-faix*, il dit : « Faut auoir un « testicule de cheual deseché dans un four et apres mis en « poudre tres subtile, de laquelle en ferez prendre à la « patiente le poids de 4 scrupules ou d'une dragme, avec « du bouillon ou du vin ».

*
* *

Messieurs, si j'ai pris comme sujet de cette conférence le petit opuscule de maître David, qui se trouve dans ma bibliothèque, c'est parce qu'il est, pour ainsi dire, inconnu des historiens de la médecine. Cependant, dans ses 174 pages, on trouve bien des choses du plus haut intérêt.

David nous montre indubitablement que la blennorrhagie, le chancre mou et la syphilis étaient considérés comme des maladies distinctes à son époque ; ses descriptions de la peste sont intéressantes à plus d'un titre et il nous donne un tableau assez vivant de certaines coutumes médicales pendant le XVII^me^ siècle, dans le beau et héroïque pays du roi Soleil.

célébrité à son nom, c'est l'ouvrage qu'il publia sur les caractères anatomiques de la virginité. La première é[illegible] de 1598.

